



RAPPORT NATIONAL

SUR L'IMPLEMENTATION DU

LABEL EUROPEEN DES LANGUES

FRANCE





519129-LLP-2011-KA2-KA2NW

AUTEURS

Elisabetta Delle Donne, Antonio Giordano

Pixel, Italy

eli@pixel-online.net

antonio@pixel-online.net



This project has been funded with support from the European Commission.
This material reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.



519129-LLP-2011-KA2-KA2NW

INDEX

1 Introduction	P. 4
2 Label Européen des Langues	P. 4
3 Campagnes du Label Européen des Langues	P. 5
4 Priorités	P. 6
5 Attribution du Label Européen des Langues	P. 6
6 Evaluation réalisée per l'équipe italienne NELLIP	P. 9
7 Impact et exploitation du Label Européen des Langues évaluées par l'équipe NELLIP	P. 10
9 Best Practices	P. 10
8 Recommandations	P. 10
10 Conclusions	P. 11



519129-LLP-2011-KA2-KA2NW

RAPPORT NATIONAL FRANÇAIS SUR L'IMPLEMENTATION DU LABEL EUROPEEN DES LANGUES

1 Introduction

Le présent rapport a pour objectif de décrire la manière où le Label Européen des Langues est mis en œuvre en France.

La première partie du rapport analyse les activités nationales menées pour mettre en œuvre le Label Européen des Langues. Le rapport commence donc par : une description de l'institution nationale en charge du Label Européen des Langues en France, l'organisation nationale des campagnes du Label, les priorités nationales et les critères de sélection, l'évaluation et le follow-up des projets gagnants.

La deuxième partie du rapport procède à une analyse plus approfondie des projets qui ont reçu le Label Européen des Langues en France. Cette deuxième partie du rapport comprend: l'impact du Label Européen sur les projets primés, les activités de diffusion et d'exploitation, les recommandations des promoteurs de projets gagnants.

2 Label Européen des Langues

Le Label Européen des Langues est décrite par l'Agence Nationale française comme une "récompense européenne avec l'objectif d'améliorer les approches et les initiatives novatrices dans le cadre de l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères".

La direction nationale du Label Européen des Langues en France est sous le contrôle de l'Agence Nationale «Europe-Education-Formation France ». L'Agence est un groupe d'intérêt public sous le patronage de trois différents ministères: le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Ministère de l'Education nationale, le Ministère du Travail.

Le conseil d'administration de l'Agence nationale définit les orientations générales et les priorités dans le domaine de l'éducation. Le conseil d'administration est composé des délégués de plusieurs institutions: le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Ministère de l'Education nationale, le Ministère du Travail, le Ministère des Affaires étrangères, l'Association nationale pour la formation professionnelle, la Conférence des Présidents d'Université , le "Centre international d'Etudes Pédagogiques de Sèvres", le "Centre National des œuvres universitaires et Scolaires", l' Université Paris 4 - Sorbonne, l' Université Bordeaux 4 Montesquieu.

L'Agence nationale «Europe-Education-Formation France» est la seule institution nationale en charge de la gestion du programme European Lifelong Learning Programme. Parmi les tâches de l'Agence dans le cadre du programme European Lifelong Learning Programme, il y a aussi la gestion et la promotion du Label Européen des Langues.



519129-LLP-2011-KA2-KA2NW

3 Campagnes du Label

L'Agence Nationale est en charge de l'organisation des campagnes du Label. En particulier, l'Agence est chargée de:

- les activités de gestion
- les activités de promotion

En relation aux activités de gestion, l'Agence nationale s'occupe de 3 actions principales: la création et la publication de l'appel d'offres, la sélection des projets gagnants, l'organisation de la cérémonie de remise du prix.

L'Agence Nationale publie chaque année un appel d'offres pour le Label Européen des Langues. L'appel d'offres est généralement publié en avril, tandis que la date limite est en septembre.

Le principal objectif de l'appel d'offres est celui de donner des informations sur le Label et sur la procédure pour la présentation des candidatures. En plus, l'appel fournit des directives pour la soumission du formulaire de demande.

La visibilité de l'appel d'offres est assurée par :

- l'organisation d'événements visant à promouvoir l'information sur le Label Européen des Langues;
- la publication des informations qui concernent l'appel d'offres sur les sites Internet du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du Ministère de l'Education nationale, du ministère du Travail, de l'Agence nationale
- la publicité sur la presse nationale et sur les principaux moteurs de recherche.

En ce qui concerne la sélection des projets gagnants, l'Agence Nationale française, qui reçoit et sélectionne les propositions, a mis en place une procédure visant à garantir une évaluation adéquate des mesures:

- la vérification de l'éligibilité des demandes
- l'organisation et la gestion de la journée d'évaluation
- la création de la liste des projets gagnants

Une cérémonie de remise est organisée chaque année par l'Agence Nationale. La cérémonie de remise est généralement célébrée dans le cadre de la manifestation linguistique principale organisée en France, le Salon Expolangues (<http://www.expolangues.fr/>). Expolangues est un salon annuel qui s'adresse aux étudiants, aux enseignants ainsi qu'aux entreprises et les professionnels. Le but d' Expolangue est celui de promouvoir l'apprentissage des langues et la diversité linguistique.

A l'occasion du 10ème anniversaire du Label Européen des Langues, l'Agence nationale «Europe-Education-Formation France» a organisé une cérémonie spéciale afin de récompenser les meilleurs projets de langue qui avait déjà reçu le Label Européen des Langues.

En référence à la phase de promotion, l'Agence Nationale a mis en place une section spécifique de son site web qui est complètement dédiée au Label Européen des Langues, en fournissant toutes les informations sur le Label : qui peut participer, langues cibles, critères de sélection, profites liés à l'attribution du Label. Sur son site internet, l'Agence Nationale «Europe-Education-Formation France» met également à disposition une section spécifique qui contient les rapports annuels, les principaux résultats et les documents officiels qui peuvent aider les institutions intéressées à soumettre leur candidature.



519129-LLP-2011-KA2-KA2NW

4 Priorités

L'Agence Nationale «Europe-Education-Formation», en conformité les objectives retenues annuellement par la Commission européenne, identifie les priorités nationales qui sont pertinentes avec l'amélioration de l'apprentissage et l'enseignement des langues étrangères en France.

Les priorités nationales qu'un projet français doit respecter pour gagner le Label Européen des Langues sont les suivantes: l'innovation, la cohérence et la transférabilité.

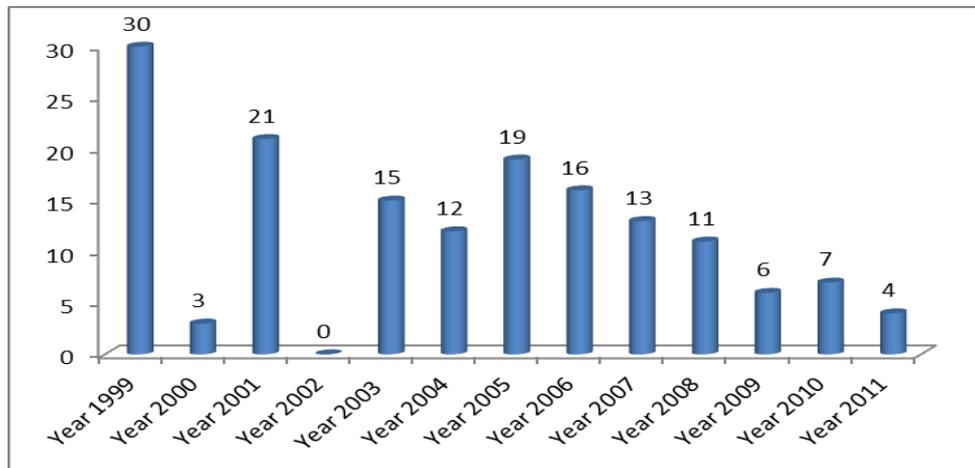
- Innovation. Un projet doit: générer une valeur ajoutée dans le contexte national et garantir un développement qualitatif et quantitatif dans le cadre de l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères. Au niveau quantitatif, le principal résultat peut être représenté par l'inclusion des langues les moins diffusées. Au niveau qualitatif, le résultat peut être représenté par l'adoption d'une méthodologie plus efficace dans le cadre de l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères.
- Cohérence. Les produits qui gagnent le Label devraient être en mesure de satisfaire les besoins spécifiques identifiés et motiver l'apprentissage des langues.
- La transférabilité. Un projet récompensé devrait fonctionner comme source d'inspiration pour d'autres projets.

Les projets doivent également garantir une valeur ajoutée, représentée par les caractéristiques suivantes:

- assurer des résultats concrets
- être adressés à plusieurs groupes cibles
- développer les compétences linguistiques dans une perspective à long terme
- soutenir le maintien ou la recherche d'emploi
- améliorer l'apprentissage précoce des langues

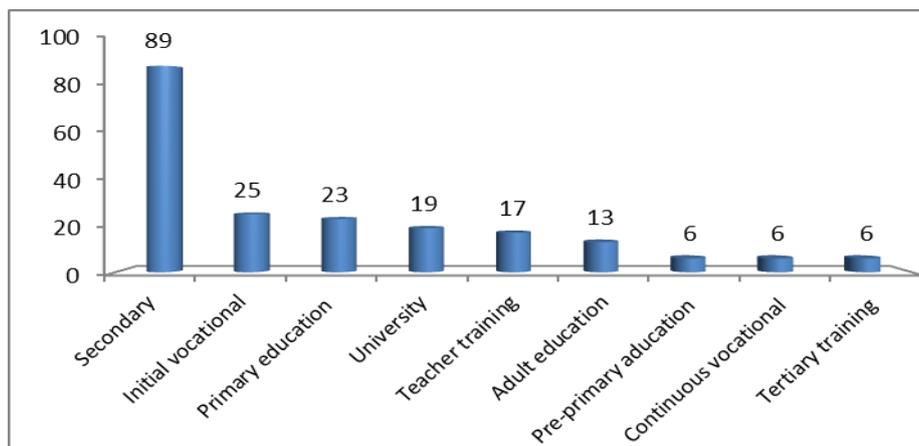
5 Attribution du Label Européen des Langues

Au cours des 13 premières années de son existence (1998-2011), 157 projets français ont gagné le Label Européen des Langues. Les données statistiques, recueillies par l'équipe NELLIP, offrent une image de synthèse au tour de différents points stratégiques: les projets gagnants chaque année, les secteurs pédagogiques auxquels ces projets s'adressent, les thèmes pour lesquels ils ont été reconnus, les langues les plus étudiées.



Source: Commission Européenne (<http://ec.europa.eu/education/language/label/index.cfm>)

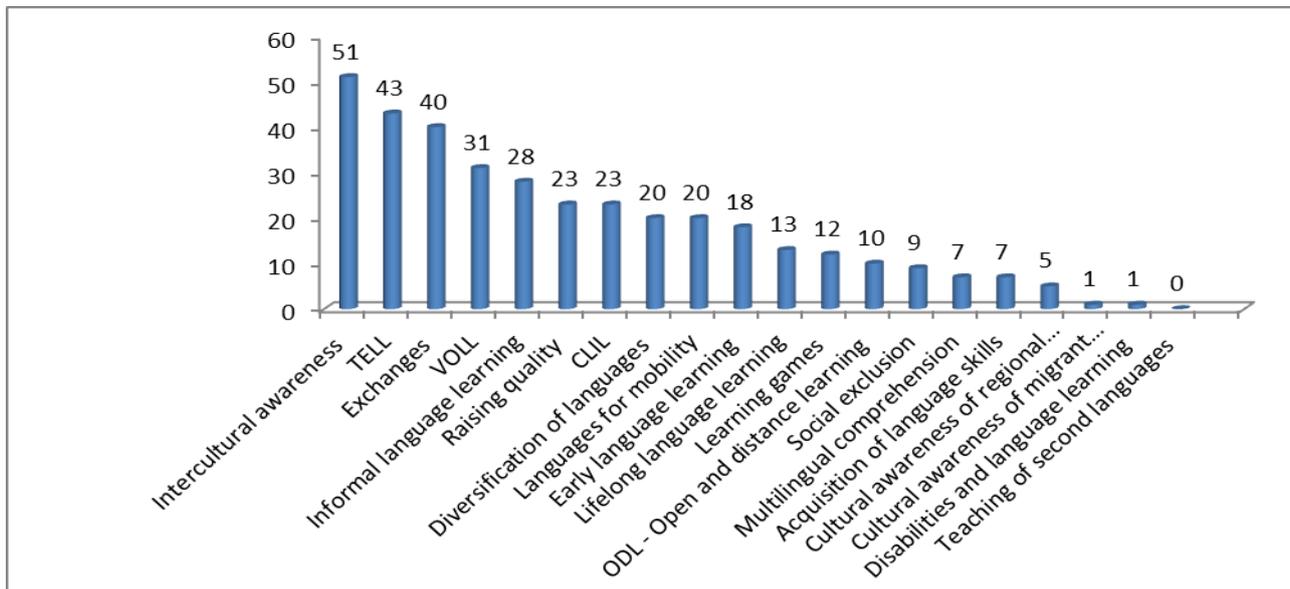
Après l'impact positif du 1999, la moyenne du Label Européen des Langues est de 12-19 projets récompensés par an, avec une baisse importante dans les 3 dernières années.



Source: Commission Européenne (<http://ec.europa.eu/education/language/label/index.cfm>)

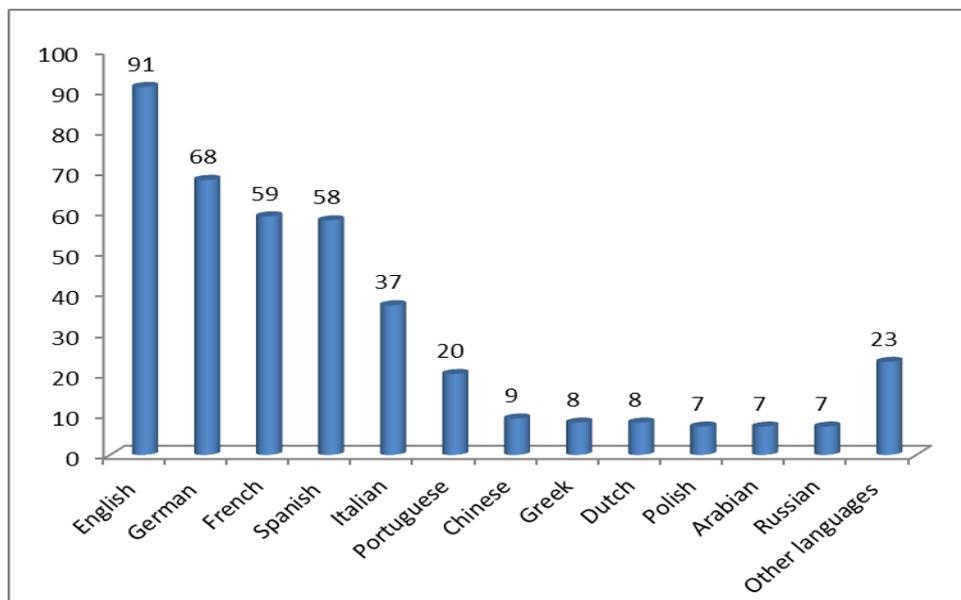
Le graphique précédent montre la répartition des projets gagnants. La plupart d'entre eux appartiennent à la scolarité obligatoire, avec un nombre important de projets destinés à l'enseignement secondaire (89) et primaire (23). Plusieurs projets ont également été adressés à la formation professionnelle initiale (25), à l'Université (19), à la formation des enseignants (17) et à l'éducation des adultes (13).

L'enseignement pré-primaire, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle continue a marqué les résultats les plus faibles en termes de projets primés (6).



Source: Commission Européenne (<http://ec.europa.eu/education/language/label/index.cfm>)

Ce graphique montre les thèmes principaux auxquels sont adressés les projets primés. Le plus grand nombre de projets concerne la prise de conscience interculturelle des utilisateurs finaux (51) et le soutien à l'action d'apprentissage de la langue étrangère (43). Les échanges (40) et les projets à vocation professionnelle (31) ont obtenu un bon nombre de prix.



Source: Commission Européenne (<http://ec.europa.eu/education/language/label/index.cfm>)



519129-LLP-2011-KA2-KA2NW

Ce dernier graphique montre les langues principales auxquelles les projets gagnants sont adressés. L'anglais représente la langue principale, suivi de l'allemand, le français (langue de soutien dans l'enseignement d'une langue étrangère / français comme Langue seconde), espagnol et italien.

6 Évaluation réalisée par l'équipe italienne NELLIP

Le Label Européen des Langues est un outil qui contribue à la mise en œuvre des priorités politiques de la Commission européenne dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement des langues étrangères.

Les politiques linguistiques européennes visent à protéger la diversité linguistique et à promouvoir la connaissance des langues étrangères. Les documents clés, les plus récents, sur l'apprentissage des langues étrangères sont: *The Council's Conclusions on Language Competences to Enhance Mobility* (2011), *Strategic framework for cooperation on education and training* (2009), *EU strategy for multilingualism* (2008), *Multilingualism: an asset for Europe and a shared commitment* (2008), *Inventory of EU actions in the field of multilingualism* (2008). A partir de ces documents, il est possible de comprendre les priorités politiques actuelles de la Commission européenne dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement des langues étrangères. Les aspects principaux des politiques actuelles sur l'apprentissage et l'enseignement des langues étrangères sont les suivants:

- l'amélioration de la qualité de l'apprentissage des langues étrangères
- l'évaluation de la performance de l'enseignement des langues étrangères
- la formation des enseignants
- les nouvelles approches dans le cadre de l'enseignement et de l'apprentissage des langues étrangères
- la mobilité finalisée à l'apprentissage des langues
- la promotion du multilinguisme
- l'apprentissage des langues pour des fins spécifiques
- la reconnaissance et la validation des compétences linguistiques acquises pour l'apprentissage non formel et informel
- la mise en œuvre du Cadre européen commun de référence (CECR)
- la promotion des liens entre les certifications de l'EFP et du CECR
- la promotion des langues les moins répandues

En faisant correspondre les critères de qualité utilisés pour assigner le Label Européen des Langues et les priorités politiques actuelles de la Commission européenne dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement des langues étrangères, l'équipe française du Réseau NELLIP a sélectionné, en collaboration avec l'Agence Nationale «Europe-Education-Formation France», les initiatives d'apprentissage des langues parmi ceux qui ont reçu le Label Européen des Langues. Parmi ces initiatives, l'équipe française du Réseau NELLIP, en collaboration avec l'Agence Nationale «Europe-Education-Formation France», a donc choisi 12 études de cas pertinentes, dont les objectifs sont conformes aux priorités politiques actuelles de la Commission européenne dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement des langues étrangères. Les promoteurs de ces projet, qui sont devenus études de cas, ont été interviewés par l'équipe française de NELLIP, afin de recueillir plus d'informations sur la méthodologie appliquée.

En ce qui concerne le target, l'équipe NELLIP a identifié quatre secteurs différents parmi les projets identifiés:

- enseignement scolaire
- enseignement supérieur
- éducation des adultes
- formation professionnelle.



519129-LLP-2011-KA2-KA2NW

Selon cette classification, le plus grand nombre de projets gagnants appartient au secteur de l'enseignement scolaire. Cependant, une caractéristique récurrente des projets français récompensés par le Label c'est leur appartenance à plusieurs secteurs de référence.

En ce qui concerne l'aspect linguistique, l'anglais est la langue la plus diffusée parmi les projets études de cas. Aussi des langues non européennes (chinois et arabe en général) reçoivent une attention particulière : cela peut s'expliquer par le caractère multiracial de la société française.

7 Impact et exploitation du Label Européen des Langues évaluées par l'équipe NELLIP

7.1 Impact

Une analyse des initiatives sélectionnées qui ont reçu le Label Européen souligne comme la plupart des promoteurs de projets ont soumis l'application pour le Label afin d'obtenir une meilleure reconnaissance de leur initiative, de promouvoir une dimension européenne à leurs activités, de partager de pratiques innovantes.

L'impact du Label Européen des Langues sur les projets primés est principalement lié à une contribution finalisée à la visibilité du projet, à l'amélioration de la motivation des promoteurs de projets, à l'acquisition d'une reconnaissance officielle et européenne.

7.2 Exploitation et diffusion

En France, selon la plupart des promoteurs de projets gagnants, les meilleures initiatives de diffusion sont ceux qui sont organisés directement par l'Agence nationale plutôt que par les promoteurs des projets eux-mêmes. Les promoteurs des projets ont particulièrement apprécié l'événement «Label des Label» organisé par l'Agence Nationale dans le cadre de la foire «Expolangues» Foire. Ces événements ont réussi à offrir une vitrine nationale aux promoteurs qui ont gagné le Label.

8 Best Practices

Parmi tous les projets, certains ont été sélectionnés, en collaboration avec l'Agence Nationale française "Education Formation Europe», comme "Best Practices", exemples de meilleures pratiques.

Les "Best Practices" répondent à la fois aux critères de qualité adoptés pour l'attribution du Label Européen des Langues et aux priorités politiques européennes dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement des langues étrangères.

9 Recommandations

Selon les promoteurs des projets gagnants, afin de développer un projet linguistique de qualité, il est nécessaire que les méthodes d'enseignement et d'apprentissage soient à la fois simples et innovants. Des projets de qualité devraient également se concentrer sur la promotion de la culture et sur l'apprentissage de la langue. Aussi, après avoir obtenu le Label, il est important, il est nécessaire de préciser le sens du principe de qualité lié à l'attribution du Label. La plupart des promoteurs des projets retenus, en effet, déclaré que le Label Européen des Langues n'est pas encore suffisamment connue, aussi par les mêmes experts linguistiques.





519129-LLP-2011-KA2-KA2NW

10 Conclusions

L'équipe française de NELLIP a sélectionné les initiatives linguistiques qui ont gagné le Label Européen des Langues en France, en faisant correspondre les critères de qualité utilisés pour assigner le Label et les priorités politiques actuelles de la Commission européenne dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement des langues étrangères.

Parmi ces initiatives identifiées, l'Agence Nationale «Europe-Education-Formation France» a choisi les projets les meilleurs, qui sont également compatibles avec les priorités politiques de la Commission européenne dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement des langues étrangères.

Une analyse des initiatives sélectionnées souligne comme la plupart des promoteurs des projets a soumis l'application afin d'obtenir une meilleure reconnaissance de leur initiative, de promouvoir une dimension européenne à leurs activités, de partager des pratiques innovantes.

La force du Label Européen des Langues en France, tel qu'il résulte de ce rapport, est liée au fait que ce prix contribue à la visibilité du projet, à l'amélioration de la motivation des promoteurs, à l'acquisition d'une reconnaissance officielle et européenne.

Les principales faiblesses du Label Européen des Langues, tel qu'il résulte de ce rapport, sont liées à une mauvaise exploitation du Label, qui devrait être systématiquement encouragé.

La mise en œuvre du Label Européen des Langues devrait être se fondée sur :

- La promotion de la visibilité du Label Européen des Langues;
- La sensibilisation culturelle liée à l'apprentissage d'une langue.
- Une meilleure exploitation du Label Européen des Langues.